



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



REGLEMENT GENERAL 2024

Meeting Régional



1. ORGANISATEUR :

Club : ASBA Athlétisme Saint Barthélemy d'Anjou

Date : Vendredi 03 mai 2024 en soirée

Lieu : Stade de la VENAISERIE 1 rue François Mauriac 49124 St Barthélemy d'Anjou,

2. INSCRIPTIONS et CONTACTS :

Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA de Cadet(te)s à Masters.

Ouverture des inscriptions le Lun 25 mars 2024 à 12h00. Clôture le Mer 01 mai 2024 à 12h00.

Pas d'inscription possible le jour du meeting.

Inscriptions par le module d'engagement du Site de CD49 Athlétisme via votre secrétaire de Club : [ICI](#) (Engagements des Athlètes) et du Jury



Contacts : Jacky LEFORT : 06 73 29 54 31

3. PROGRAMME :

N°	Heures	Epreuves	Catégories
1	20h00	Perche Hommes	CA à MA – Challenge Régional
2	20h00	Longueur Femmes	CA à MA – Challenge Régional
3	20h00	Hauteur Hommes	CA à MA – Challenge Régional
4	20h00	Poids Femmes	CA à MA – Challenge Régional
5	20h00	200m Femmes	CA à MA – Challenge Régional
6	20h30	200m Hommes	CA à MA – Challenge Régional
7	21h00	400m Femmes	CA à MA – Challenge Régional
8	21h15	400m Hommes	CA à MA – Challenge Régional
9	21h15	Hauteur Femmes	CA à MA – Challenge Régional
10	21h15	Poids Hommes	CA à MA – Challenge Régional
11	21h45	1000m Femmes	CA à MA – Challenge Régional
12	22h00	1000m Hommes	CA à MA – Challenge Régional
13	22h30	3000m Femmes	CA à MA – Challenge Régional
14	22h45	3000m Hommes	CA à MA – Challenge Régional
15			
16			



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



4. **DISPOSITIONS LEGALES :**

Responsabilités : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Droit à l'image : de par son inscription le coureur reconnaît à l'organisateur le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications : plaquette, site internet

Assurance en responsabilité civile : l'organisateur est couvert par une police en Responsabilité Civile souscrite auprès de la société AIAC Courtage.

Assurance individuelle accident : les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2023-2024.

5. **MEDICAL :**

Présence d'un Kinésithérapeute.

6. **CONTROLE ANTIDOPAGE :**

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.

7. **RECOMPENSES :**

Une prime sera attribuée à partir de la catégorie Espoir sur les courses 200m, 400m, 1000m, 3000m F et H, sur les concours Longueur F, Poids Hommes et Perche Hommes si un minimum de 10 athlètes engagés.

Si absence de l'athlète lors de la remise des récompenses la prime ne sera pas donnée.

PLACE	FEMMES	HOMMES
1	60€	60€
2	45€	45€
3	30€	30€

En cas de plusieurs séries sur les différentes courses, l'organisateur prendra en compte le classement scratch des temps sur toutes les séries.

En cas de ex aequo les athlètes seront récompensés selon le barème ci-dessous :

Si 1^{er} et 2^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 1^{ère} place et le 3^{ème} celle prévuedans le tableau.

Si 2^{ème} et 3^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 2^{ème} place.

Si 3^{ème} et 4^{ème} ex aequo les 2 athlètes toucheront la prime de la 3^{ème} place.

Poids : le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



8. CONFIRMATION ENGAGEMENTS:

Tout athlète inscrit devra confirmer son engagement le jour du meeting au secrétariat inscription.

La clôture de confirmation des engagements se fera 1 heure avant chaque épreuve.

Tout engagement non confirmé le jour du meeting ne sera pas pris en compte et l'athlète ne sera pas engagé aux épreuves.

9. PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DU MEETING :

Il n'y aura pas d'inscription possible le jour du meeting

10. CONCOURS PERCHE HOMME :

Première barre : 3m50

Montées de barre : De 15 en 15 cm jusqu'à 4m55 et de 10 en 10 cm au-delà..

11. CONCOURS HAUTEUR FEMMES ET HOMMES :

Première barre :

- FEMMES : 1m40.
- HOMMES : 1m60.

Montées de barre :

- FEMMES : de 5cm en 5 cm.
- HOMMES : de 5cm en 5 cm.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



12. CONCOURS LONGUEUR FEMMES :

Le concours longueur se déroulera sur 2 sautoirs suivant le nombre d'athlètes.

Chaque athlète réalisera 3 essais.

3 essais supplémentaires seront accordés aux 8 premiers et selon classement scratch.

13. CONCOURS POIDS FEMMES ET HOMMES :

FEMMES		HOMMES	
CATEGORIES	Poids	CATEGORIES	Poids
CADETTES	3 kg	CADETS	5 kg
JUNIORS	4 kg	JUNIORS	6 kg
SENIOR - ESP. - MAS.	4 kg	SENIOR - ESP. - MAS.	7 kg 260

le classement scratch se fera selon les points de la table Hongroise.

14. DOSSARDS COURSES 1000m et 3000m:

Les athlètes inscrits et participants au courses 1000m et 3000m Femmes et Hommes se verront attribuer un dossard.

Le dossard sera à retirer au secrétariat inscription le jour du meeting.

15. SERIES COURSES :

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription.

Les performances d'engagement pourront être vérifiées en fonction des performances 2023 et début 2024 extraites de SIFFA.

Les séries provisoires seront mises en ligne le jeudi 2 mai et pourront être revues le jour du meeting

16. RECLAMATION :

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30mn après l'affichage des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour.

Si la réclamation porte sur le règlement officiel seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.



Meeting régional Saint Barthélemy d'Anjou

www.stbarthelemy-athle.com



17. JURY OFFICIELS :

Présence du Jury Officiels sur place à 19h30 (30mn avant début des épreuves à 20h00)

- Présence de 1 officiel diplômé pour 4 à 10 athlètes engagés
- Présence de 2 officiels diplômés pour 11 à 15 athlètes engagés
- Présence de 3 officiels diplômés au-delà de 15 athlètes engagés

18. HORAIRES :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés.

Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur

19. RESULTATS :

Les résultats seront affichés sur place et mis en ligne sur le [site du club](#)

et du [CD49 Athlétisme](#)

20. PARTICIPATION :

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.



ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME